

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 18 août 2023 à 20h00 selon convocation en date du 11 août 2023

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - BRAZ - MICHOUX - VERNIENGEAL - TRONCHE - Mme BRAULT - M BUSSIERE.

Absents excusés : M BESSE (a donné procuration à Mme MINARD)
M BOUILHAC (a donné procuration à Mme BRAULT)


Secrétaires de séance : Mme VIGNAL et M VINCENT

Délibération N°2023-050 : Approbation du rapport de la DSP du Maury 2022

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le rapport d'activité 2022 fournit par les délégataires du Centre du Maury.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Approuvent le rapport de la DSP du Maury 2022 ;

Envoyé en préfecture le 22/08/2023
Reçu en préfecture le 22/08/2023
Publié le 
ID : 019-211911300-20230818-DM2023050-DE

Membres	13
Présents	11
Représentés	2
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Monsieur le Maire de LIGINIAC, le 18 août 2023.
Au registre sont les signatures

